Ukraine : l’OSCE qualifierait les actions de la Russie en Ukraine de génocide

Description

L’Assemblée parlementaire de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dont la session annuelle se tient du 29 juin au 3 juillet à Bucarest, avait bien prévu de placer au cœur de ses discussions l’agression de la Fédération de Russie contre l’Ukraine et ses conséquences aux niveaux politique, sécuritaire et humanitaire.

Selon un membre de la délégation ukrainienne, Pavlo Frolov, l’Assemblée aurait adopté le 30 juin une résolution reconnaissant les actions menées par la Russie en Ukraine comme un génocide contre le peuple ukrainien. Sur sa chaîne Telegram, P. Frolov affirme que le document statuerait qu’une décolonisation de la Fédération de Russie sera une condition préalable avant l’établissement d’une paix durable.

La résolution de l’OSCE inviterait les membres de l’organisation à œuvrer en faveur de la désoccupation de la Crimée et des autres territoires ukrainiens occupés, ainsi qu’à créer un tribunal spécial auprès duquel la Russie devra rendre compte des crimes commis au cours de sa guerre d’agression contre l’Ukraine. Elle demanderait enfin une enquête internationale sur les atrocités de masse, les meurtres, les tortures et les viols commis par l’armée russe.

Les résolutions de l’OSCE, organisation à laquelle appartiennent l’Ukraine et la Russie, ne sont pas juridiquement contraignantes.

Sources : *The Kyiv Independent, Kyiv Post, Nexta TV, oscepa.org.*

date créée
30/06/2024
Champs de Méta
Auteur-article : Céline Bayou